

Réponse à une demande d'évaluation pré-opératoire

Cher collègue,

Suite aux recommandations du Collège des médecins du Québec (CMQ) et de l'Association Canadienne de Protection médicale (ACPM), l'évaluation pré-opératoire doit être réalisée par un membre de votre établissement, familier avec la médication qui sera utilisée, le procédé chirurgical retenu, et les protocoles de votre établissement. Cependant, à titre de médecin de famille et afin de vous aider dans cette tâche, vous trouverez ci-joint certaines informations médicales disponibles à notre dossier clinique.

Antécédents significatifs connus :

Médication actuelle :

Allergies connues :

DERNIÈRE VISITE AU DOSSIER, D'OÙ SONT TIRÉES CES INFORMATIONS :

X

NOM DU MÉDECIN

X

SIGNATURE DU MÉDECIN

DATE DES INFORMATIONS

DATE DE LA SIGNATURE
